



FINANCER SON VÉLO-CARGO

Guide pratique pour tout comprendre aux coûts et aux financements disponibles pour engager sa transition vers le vélo-cargo



urbi**e**



Financer son vélo-cargo, urbike (2023) – <https://www.urbike.be>

Projet cAIRgo bike : <https://cairgobike.brussels>

Urban Innovative Actions (2020-2023)

TOUT COMPRENDRE AUX COÛTS ET AU FINANCEMENT DE SON VÉLO-CARGO

La transition vers des modes de transport plus écologiques, tels que le vélo-cargo, nécessite à la fois des investissements matériels et des ajustements structurels. Il est donc essentiel de convaincre à la fois les décideur-euse-s et les utilisateur-ric-e-s que ces investissements sont pleinement justifiés, mais également de les conseiller dans leur stratégie d'investissement.

Dans cette optique, ce guide vise à informer et à faciliter la compréhension du coût total de possession d'un vélo-cargo. Il propose également des conseils sur les sources de financement possibles et les moyens de réduire les coûts associés.

Bonne lecture !

Table des matières

Le coût total d'un vélo-cargo	4
Les coûts principaux	
Analyse comparative de configurations	
Vélo-cargo vs véhicule utilitaire	9
Leasing, location ou achat ?	12
Financer son vélo-cargo	17
Les avantages fiscaux	
Les primes	
Pour aller plus loin	21



photo : urbike

LE COÛT TOTAL D'UN VÉLO-CARGO

ou Total Cost of Ownership (TCO)

LES COÛTS PRINCIPAUX À PRENDRE EN COMPTE

Pour bien comprendre le coût total de possession d'un vélo-cargo (ou *Total Cost of Ownership*), il est important de décoder les principaux facteurs qui constituent le coût total. Si le **prix d'achat d'un vélo-cargo électrique classique** (c'est-à-dire un vélo-cargo biporteur) varie entre €4.000 et €6.000 amorti sur une période de 5 ans, d'autres éléments essentiels sont également à prendre en compte dans le calcul du coût total :

- l'achat d'équipements divers ;
- les coûts d'entretien ;
- les frais d'assurance ;
- la consommation énergétique ;

Dans cette section, nous allons expliciter ces facteurs de coûts afin d'affiner l'estimation du coût total de possession de votre (ou vos) futur(s) vélo(s)-cargo(s).

Coût d'achat d'un vélo-cargo

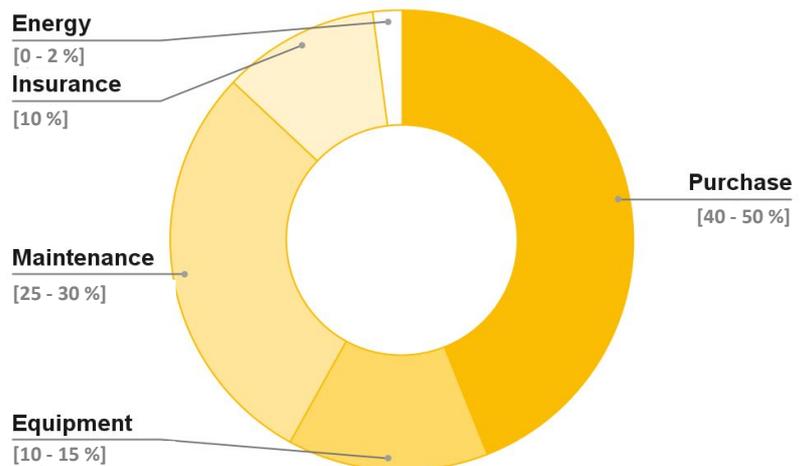
Les vélos-cargos d'entrée de gamme sans assistance électrique sont disponibles à partir de €2.500. Néanmoins, pour un usage professionnel et/ou quotidien, l'acquisition d'un **vélo-cargo à assistance électrique est recommandée**. Ce choix se justifie d'autant plus si la topographie est vallonnée et le matériel à transporter est lourd. **Le prix de ces vélos-cargos varie entre €4.000 et €6.000**, bien que les modèles les plus équipés dépassent les €8.000.

En ce qui concerne les remorques à usage professionnel, le prix d'achat varie entre **€900 pour les remorques compactes, €2.500 pour les remorques à grande capacité et €5.000 pour les remorques motorisées**. Il faut également ajouter le prix d'achat d'un vélo tracteur, souvent électrique.

Le coût d'achat est généralement amorti sur une période d'utilisation de 5 ans, bien que le matériel ait une durée de vie plus longue.

de €4.000 à €6.000

Répartition des coûts de possession sur base d'une configuration standard



Coût d'achat d'équipements divers

Pour utiliser le vélo-cargo dans les meilleures conditions de confort et de sécurité, il est important de s'équiper correctement.

Equipements de sécurité : €250,00 environ

- casque ;
- visibilité (lumière et chasuble) ;
- cadenas (min. 8/10 or SRA) ;
- kit de réparation rapide.

Equipement de confort : €350,00 environ

- veste et pantalon de pluie ;
- sous-couches thermiques aérées ;
- paires de gants ;
- accessoires divers.

Le vélo peut également être équipé de modules (box et sacs) afin de faciliter le transport de matériel et de marchandises. Bien que optionnels, ces modules coûtent entre €400,00 et €1.200.

de €700 à €2.000

LES COÛTS PRINCIPAUX À PRENDRE EN COMPTE

Coût d'entretien

Le coût d'entretien d'un vélo-cargo est souvent sous-estimé, et pourtant il représente une part importante du coût total de possession.

Pour une activité professionnelle, le coût d'entretien d'un vélo-cargo est estimé à €60,00 par mois. Ce coût comprend aussi bien la maintenance préventive que les réparations et les pièces à remplacer.

En ce qui concerne les remorques, il n'y a pas encore de données chiffrées dans la littérature technique. D'expérience, nous estimons néanmoins le coût d'entretien à €30,00 par mois pour une remorque à grande capacité.

€60 par mois

Coût d'assurance

Acheter un vélo-cargo constitue un investissement conséquent. Il est donc important de s'assurer contre le vol, d'autant plus s'il est régulièrement stationné en voirie. Il est également possible de se faire assurer en cas de dégâts matériels (p. ex. accident, vandalisme).

L'offre actuelle est constituée tant de courtiers spécialisés dans les assurances vélo (p.ex. Yuzzu, Safebike, Qover) que de courtiers plus généralistes (p.ex. Ethias, AG, Belfius). Un tableau comparatif très complet a été réalisé par Pro Velo en 2023, et il est disponible [ici](#).

Le montant de la prime varie de **€150,00 à €300,00 par an** pour un vélo dont la valeur à l'achat est de €4.500,00.

de €150 à €300 par an



photo: Meet My Job / urbike

Consommation énergétique

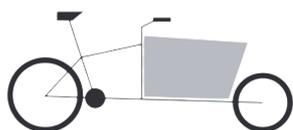
Contrairement au coût d'entretien, la consommation énergétique d'un vélo-cargo à assistance électrique est négligeable alors qu'il a (étonnamment) tendance à être surestimé par le grand public.

Selon une étude de l'ULiège, la consommation énergétique d'un vélo-cargo est comprise entre 0,783 kWh/100 km (à vide) et 1,440 kWh/100 km (chargé). En considérant un prix moyen de €0,361/kWh (CREG, 2023), le coût énergétique d'un vélo-cargo revient donc à €0,283/100 km (à vide) et €0,520/100 km (chargé).

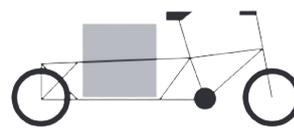
Pour un kilométrage moyen de 500 km par mois à vélo-cargo chargé de matériel, le coût annuel reviendrait à €31,20.

€0,52/100 km

ANALYSE COMPARATIVE DE 4 CONFIGURATIONS DE VÉLOS-CARGOS (AMORTIS SUR 5 ANS)



vélo-cargo biporteur long John



vélo-cargo biporteur longtail

€100,00 /mois		achat*		€75,00 /mois
€30,00 /mois		équipement		€30,00 /mois
€60,00 /mois		entretien		€60,00 /mois
€25,00 /mois		assurance		€25,00 /mois
€3,00 /mois		consommation**		€3,00 /mois
€218,00 /mois		TCO		€193,00 /mois



vélo-cargo triporteur



vélo-électrique et remorque

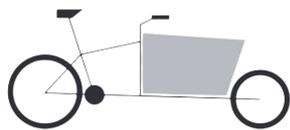
€125,00 /mois		achat*		€75,00 /mois
€30,00 /mois		équipement		€30,00 /mois
€75,00 /mois		entretien		€60,00 /mois***
€25,00 /mois		assurance		€25,00 /mois
€3,00 /mois		consommation**		€3,00 /mois
€258,00 /mois		TCO		€193,00 /mois

* prix d'achat de €6.000 pour un vélo-cargo biporteur long John, €4.500 pour un biporteur longtail, €7.500 pour un triporteur, et de €4.500 pour un vélo électrique et une remorque

** pour un distance parcourue de 500 km par mois

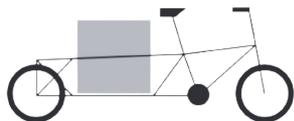
*** 30,00 €/mois pour l'entretien d'une remorque non électrique, et 30,00 €/mois pour l'entretien d'un vélo électrique

ANALYSE COMPARATIVE DE 4 CONFIGURATIONS DE VÉLOS-CARGOS (AMORTIS SUR 5 ANS)



vélo-cargo biporteur Long John

€218,00 par mois



vélo-cargo biporteur longtail

€193,00 par mois



vélo-cargo triporteur

€258,00 par mois



vélo-électrique et remorque

€193,00 par mois

Choisir son vélo-cargo

Le choix du matériel n'est pas une décision à prendre à la légère : chaque configuration présente des caractéristiques spécifiques et implique des coûts de possession distincts. Parmi les vélos-cargos, nous distinguons principalement deux types courants : les biporteurs, tels que les Long John et les longtails, et les triporteurs. Ces modèles offrent une grande variété d'options et se distinguent par leurs avantages respectifs.

Les biporteurs Long John - le choix le plus répandu - et les longtails - un modèle initialement conçu pour le transport d'enfants mais qui se décline progressivement pour un usage professionnel - se démarquent par leur maniabilité, leur agilité, et leur adaptabilité à une utilisation polyvalente. Cependant, leur capacité de chargement est relativement limitée en comparaison avec les triporteurs plus imposants ou les remorques. En revanche, les triporteurs se distinguent par leur stabilité, bien que la maîtrise de la conduite de ces véhicules puisse s'avérer plus complexe. De plus, en raison de leur encombrement, ils peuvent être plus délicats à garer ou à ranger.

Une alternative à considérer est l'utilisation d'un vélo électrique associé à une remorque, offrant une capacité de charge importante tout en offrant une expérience de conduite plus naturelle et une facilité de stockage accrue. De plus, cette solution se distingue par sa flexibilité : vous n'avez pas besoin de transporter la remorque lors de trajets à vide, ce qui simplifie considérablement votre expérience d'utilisation.

Pour bien choisir votre vélo-cargo en fonction de vos besoins, nous vous invitons à consulter notre [guide technique](#).

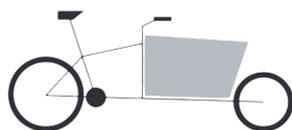
VÉLO-CARGO vs VÉHICULE UTILITAIRE

VÉLO-CARGO vs VÉHICULE UTILITAIRE

COMPARATIF DU COÛT TOTAL DE POSSESSION

Bien que le coût total de possession d'un vélo-cargo pour un usage professionnel puisse sembler substantiel, ce dernier reste une option financièrement avantageuse en comparaison à un véhicule utilitaire pour le transport de marchandises et de petit matériel. En effet, malgré les coûts additionnels à considérer pour l'acquisition d'une gamme d'équipements cyclistes (p. ex. vêtements de pluie, accessoires de sécurité, modules de chargement) et les dépenses d'entretien qui sont relativement élevées, **le coût total mensuel de possession d'un vélo-cargo est 2 à 3 fois inférieur à celui engendré par l'utilisation d'une camionnette à moteur thermique ou électrique.** Cette différence s'explique principalement par un coût d'achat et une consommation énergétique nettement inférieurs. De plus, à l'inverse d'un véhicule utilitaire, les vélos-cargos ne sont pas soumis aux taxes de mise en circulation et de circulation, et leur stationnement est généralement gratuit (à l'exception de certains parkings sécurisés, tels que [Cycloparking](#) ou [BePark](#)).

Ci-après, nous avons calculé le coût total de possession d'un vélo-cargo biporteur standard et celui d'un véhicule utilitaire léger à moteur thermique, sur une période d'amortissement de 5 ans (qui correspond à la durée normale qui est considérée fiscalement en Belgique).



vélo-cargo biporteur long John



VUL à moteur thermique

€100,00 /mois		achat*	€200,00 à 300,00 /mois
€30,00 /mois		équipement	€0,00 /mois
€60,00 /mois		entretien	€30,00 à 60,00 /mois
€25,00 /mois		assurance	€50,00 à 100,00 /mois
€3,00 /mois		consommation**	€60,00 à 80,00 /mois
€0,00 /mois		TMC et TC***	€20,00 à 40,00 /mois
€0,00 /mois		stationnement	€50,00 à 100,00 /mois
€218,00 /mois	TCO		€410,00 à 680,00 /mois

Source : Transport & Environment (2022) ; Lebeau, P. et al, How to Improve the Total Cost of Ownership of Electric Vehicles: An Analysis of the Light Commercial Vehicle Segment (2023)

* prix d'achat de €6.000 pour un vélo-cargo biporteur long John amorti sur 5 ans, et de €24.000 à €36.000 pour un véhicule utilitaire léger amorti sur 10 ans

** pour un distance parcourue de 500 km par mois

*** TMC pour Taxe de Mise en Circulation et TC pour Taxe de Circulation

VÉLO-CARGO vs VÉHICULE UTILITAIRE

COMPARATIF DES EXTERNALITÉS

Lorsqu'un véhicule se déplace en zone urbaine, il génère des nuisances pour l'environnement (p.ex. pollution, bruit) et la société (p.ex. accidents, santé, congestion), sans pour autant faire l'objet d'une contrepartie financière. Il s'agit des externalités du transport auxquels sont associés des **coûts externes**. Bien que ces coûts ne se répercutent pas directement sur les utilisateurs, il nous semble néanmoins pertinent de les valoriser dans cette section afin d'avoir une vision plus complète des véritables coûts associés à l'utilisation d'un vélo-cargo et d'un véhicule utilitaire léger.

Coût environnemental

Bien qu'il existe de nombreuses manières de calculer le coût environnemental d'un véhicule, les principaux facteurs à prendre en compte sont la **pollution de l'air**, le **changement climatique**, les **nuisances sonores** et la **dégradation des eaux**.

Si l'impact sur la pollution de l'air est un facteur prépondérant dans le calcul du coût environnemental, les autres facteurs ne doivent pas être négligés (cf. tableau ci-contre). Au total, on estime que le coût environnemental d'une camionnette thermique est **66 fois supérieur** à celui d'un vélo-cargo !

par mois*	vélo-cargo	e-van	van
climat	€1,51	€6,96	€18,10
air	€0,00	€2,49	€49,42
bruit	€0,00	€5,16	€16,70
eau	€0,00	€12,18	€16,24
Total	€1,51	€26,80	€100,45

Source : Just Economics, *Delivering Value : A quantitative model for estimating the true cost of freight via three transport modes (2022)*

* pour une distance moyenne de 500 km par mois

€0,003 /km vs €0,2 /km

Coût sociétal

Le coût sociétal d'un véhicule est plus difficile à mesurer. Si certains facteurs sont quantifiables comme le **coût des accidents** (2x inférieur pour un vélo-cargo d'après la récente étude de *Just Economics* sur le cas londonien : €cent 2,7/km contre €cent 5,4/km pour une camionnette), les données des autres coûts sociétaux sont moins documentées.

Néanmoins, la littérature s'accorde pour avancer que les vélos-cargos ont un **coût d'utilisation de l'infrastructure**, un **coût de congestion** et un **coût sur la santé** près de **9 fois inférieurs** à ceux générés par les camionnettes, qu'elles soient électriques ou non.

€0,087 /km vs €0,57 /km



photo: urbike

LEASING, LOCATION OU ACHAT ?

LEASING, LOCATION OU ACHAT

ANALYSE COMPARATIVE

Le choix entre le leasing, la location et l'achat d'un vélo-cargo pour la pratique d'activités professionnelles dépend de plusieurs facteurs. Si le **budget** apparaît souvent comme l'élément déterminant, d'autres éléments importants sont à prendre en compte comme la **durée d'utilisation**, la prise en charge de l'**entretien** et des **réparations**, les possibilités de **personnalisation du vélo-cargo** (branding), la couverture d'**assurance** pour la prévention contre le vol et la gestion des accidents, ou encore les implications **fiscales** liées au financement du vélo-cargo.

Leasing

Entre €150 et €300 par mois

- ✓ inclut l'entretien et les réparations
- ✓ inclut l'assurance
- ✓ possibilité d'acheter le vélo à la fin du contrat
- ✓ **vélo d'entreprise*** déductible fiscalement
- ✓ accès à du matériel récent (mais dans une gamme potentiellement limitée)

Location

A partir de €3,50 l'heure, €25 la journée, ou €300 par mois

- ✓ inclut l'entretien et les réparations
- ✓ inclut l'assurance
- ✓ flexibilité de la durée de location
- ✓ adaptable à l'évolution de vos besoins (p.ex. fréquence de réservation, modèle emprunté)

contrat de 1 à 3 ans

utilisation ponctuelle

Achat

Entre €4.000 et €6.000 d'apport initial et €85 par mois pour l'assurance et l'entretien

- ✓ liberté totale dans le choix et la configuration du vélo-cargo et/ou de la remorque
- ✓ **vélo d'entreprise*** déductible fiscalement
- ✓ éligibilité à des primes
- ✓ possibilité de personnalisation (branding)

sur le long terme

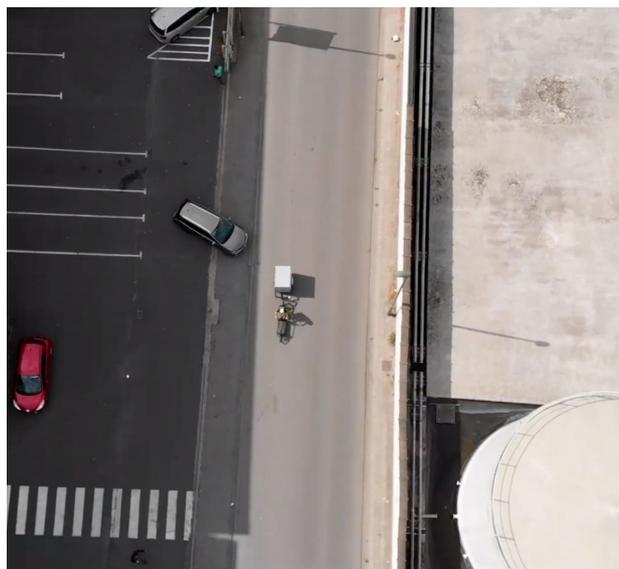


photo: urbike

* Un vélo d'entreprise est considéré comme tel s'il a vocation à être utilisé régulièrement pour des trajets domicile-travail. Seuls les vélos d'entreprise sont 100% déductibles fiscalement.

LEASING, LOCATION OU ACHAT

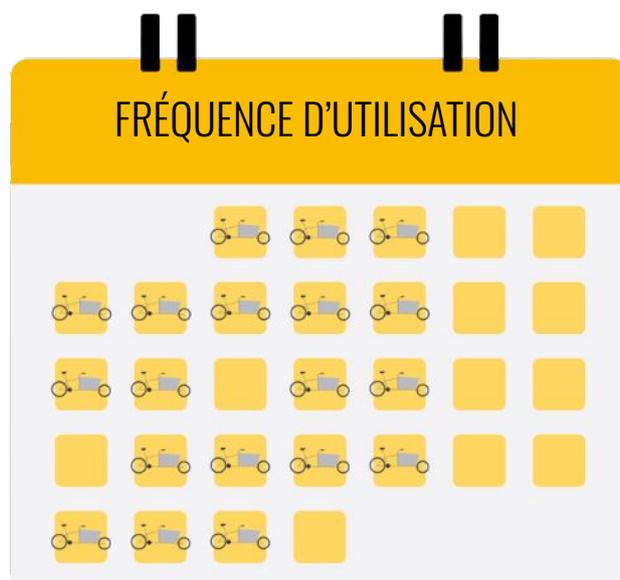
ILLUSTRATION AVEC 3 CAS D'USAGE

Profil #1 : leasing – utilisation régulière

Une entreprise réalise quotidiennement des interventions à domicile et en entreprise. Pour améliorer les conditions de déplacement et de stationnement dans les zones les plus denses de Bruxelles, l'entreprise souhaite s'équiper d'une flotte de vélos-cargos compacts, capables de transporter quelques outils et pièces de remplacement. Néanmoins, l'entreprise ne dispose pas de compétences en interne pour assurer les entretiens réguliers des vélos.

Le leasing est dès lors l'option la plus pertinente. Différentes sociétés proposent des offres de leasing variées et adaptées aux besoins des professionnel-le-s (p.ex. [Joule](#) ou [Lease a Bike](#))

Le leasing d'un **vélo d'entreprise*** permet à de **déduire fiscalement** les coûts du leasing tout en bénéficiant d'une certaine tranquillité. En effet, **l'assurance, l'entretien et la réparation** sont compris dans le contrat de leasing.



En revanche, le leasing ne présente que des **possibilités limitées de branding et de personnalisation**. En outre, il n'existe aujourd'hui pas (sinon peu) de solutions de leasing pour des remorques à usage professionnel.



photo: Bruxelles-Mobilité

* Un vélo d'entreprise est considéré comme tel s'il a vocation à être utilisé régulièrement pour des trajets domicile-travail. Seuls les vélos d'entreprise sont 100% déductibles fiscalement.

LEASING, LOCATION OU ACHAT

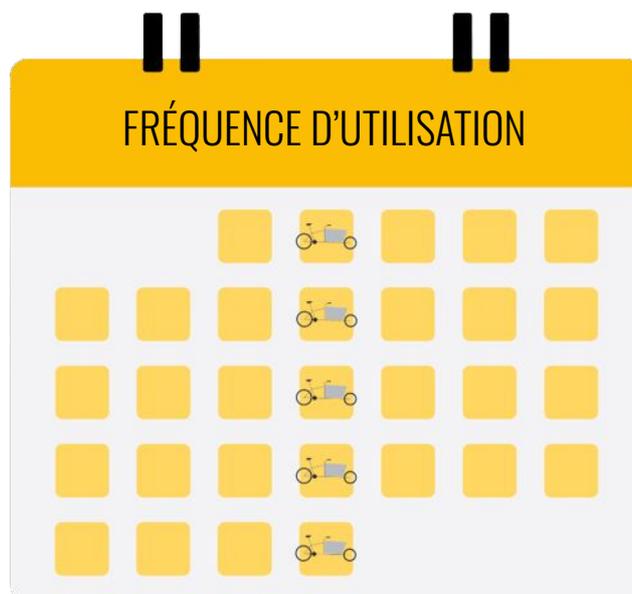
ILLUSTRATION AVEC 3 CAS D'USAGE

Profil #2 : location – utilisation ponctuelle

Une commerçante propose un service de livraison à ses client·e·s une fois par semaine, dès que la demande est suffisamment élevée. La livraison ne constitue pas le cœur de son activité, mais elle constitue un service complémentaire qui est apprécié de sa clientèle.

L'option la plus pertinente est la location auprès d'un opérateur de mobilité partagée (p.ex. Monkey Donkey et Cambio pour des vélos-cargos, Remorquable pour des remorques légères). Une autre possibilité est d'externaliser le service et de faire appel à un opérateur cyclo-logistique.

De ce fait, la commerçante bénéficie d'un **coût réduit** (p.ex. entre €70 et €100 pour 5 demi-journées de location) et d'un **confort d'utilisation** puisque l'entretien et les réparations du matériel sont pris en charge par l'opérateur. De plus, lorsque la demande est plus élevée (p.ex. en période de fête) ou plus basse (p.ex. pendant les vacances scolaires), la commerçante peut **adapter la fréquence de location à ses besoins**.



En revanche, la location ne permettra d'accéder qu'à une **offre limitée de matériel**. En effet, l'offre de location actuelle concerne principalement des modèles adaptés à un usage familial, pas toujours ajustés aux besoins des professionnel·le·s. Enfin, le·a commerçant·e est dépendant·e de la disponibilité du matériel, et pourrait devoir faire preuve de flexibilité en cas de réservation tardive.



photo: Monkey Donkey

LEASING, LOCATION OU ACHAT

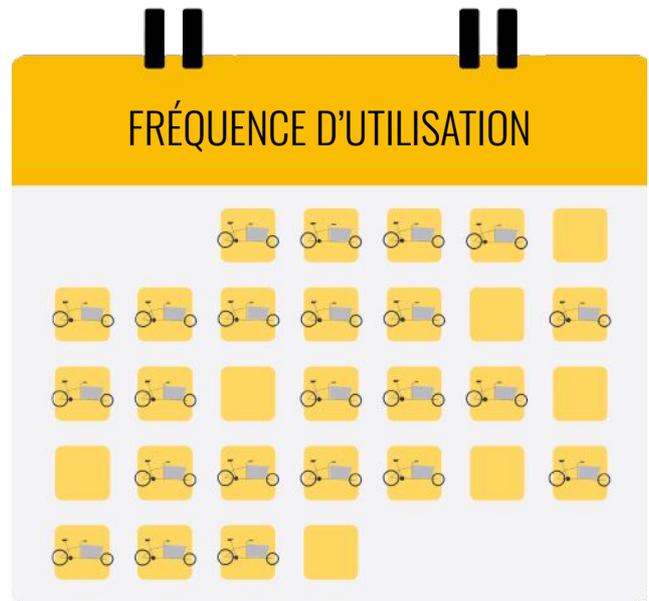
ILLUSTRATION AVEC 3 CAS D'USAGE

Profil #3 : achat – utilisation régulière

Une entreprise de jardinage effectue quotidiennement des déplacements pour se rendre chez ses client-e-s. Le volume et la quantité de matériel à transporter est importante. Malgré tout, cette entreprise envisage de passer au vélo-cargo pour décarboniser sa flotte et améliorer l'efficacité de ses déplacements.

L'option la plus pertinente est l'achat d'un vélo-cargo et d'une remorque spécifiquement aménagée pour ses besoins. Les vélocistes proposent une gamme de vélos-cargos. Les remorques, en revanche, ne sont en vente que chez certains vélocistes ou dans des entreprises spécialisées (p.ex. [urbike](#), [Bilmo](#), [Rool](#)).

Avec l'achat, l'entreprise dispose d'une **liberté totale dans le choix, la configuration et le branding** de son matériel. Pour les remorques en particulier, l'achat est souvent la solution privilégiée compte tenu du manque d'offre en location et leasing. En outre, la possession permet un **usage mixte** (professionnel et privé).



Enfin, l'achat d'un **vélo d'entreprise*** est également **déductible fiscalement** et peut être soutenu par des **primes à l'achat**, réduisant ainsi le coût d'acquisition du matériel (voir section suivante pour plus de détails). Néanmoins, l'utilisateur-ice doit lui-même prendre en charge **l'entretien et la réparation** de son matériel, un coût souvent sous-estimé.



photo: urbike

* Un vélo d'entreprise est considéré comme tel s'il a vocation à être utilisé régulièrement pour des trajets domicile-travail. Seuls les vélos d'entreprise sont 100% déductibles fiscalement.

FINANCER SON VÉLO-CARGO

LES AVANTAGES FISCAUX

LE VÉLO-CARGO : FISCALEMENT INTÉRESSANT ?

Depuis de l'exercice d'imposition 2021, **tous les frais que l'employeur engage spécifiquement pour encourager l'utilisation d'un vélo pour son personnel sont désormais déductibles à 100 %** au titre de frais professionnels.

Cela inclut :

- L'acquisition d'un vélo, d'un **vélo-cargo d'entreprise*** ;
- L'acquisition de tous les équipements liés à l'utilisation d'un vélo tels que le casque, les vêtements de visibilité, ou autres accessoires de sécurité ;
- La souscription à une assurance vélo ;
- Les frais d'entretien et de réparation ;
- L'installation de stationnements et d'abris sécurisés pour vélos ;
- L'installation d'infrastructures sanitaires.

Attention, **ces frais sont déductibles pour peu qu'ils soient exclusivement utilisés à des fins professionnelles** ! En outre, un vélo d'entreprise est considéré comme tel s'il a vocation à être utilisé régulièrement pour des trajets domicile-travail. Seuls les vélos d'entreprise sont 100% déductibles fiscalement.

Tout comme une voiture de société, vous ne pouvez pas déduire directement la totalité du prix de votre vélo. Un vélo de société doit être amorti sur minimum 3 ans. En règle général, les véhicules professionnels sont amortis sur une durée de 5 ans (i.e. taux d'amortissement de 20%).

Enfin, la TVA que vous payez sur l'achat de votre vélo et les frais afférents peuvent être déduits à 100 %. N'oubliez pas que, dans ce cas également, vous devez adapter ce pourcentage si vous utilisez votre vélo pour, par exemple, aller prendre un verre avec des amis. La TVA n'est pas déductible dans le cas de déplacements privés.



photo: urbike

LES PRIMES DISPONIBLES

ETAT DES LIEUX EN FLANDRE, EN WALLONIE ET À BRUXELLES

Les régions et les communes belges s'activent en coulisses pour soutenir la transition vers des modes de transport plus durables. Ce soutien se manifeste notamment par la mise en place de primes permettant de couvrir les frais d'acquisition d'un vélo-cargo. La liste des aides disponibles présentée ci-dessous a été établie en septembre 2023. Puisqu'elle est certainement amenée à évoluer, nous vous invitons à consulter régulièrement les sites des autorités compétentes pour vous assurer de la disponibilité ou évolution de ces primes.

En Flandre

Prime CCFI

- Jusqu'à 20% des frais d'acquisition ou €300,00 pour un vélo-cargo
- Uniquement pour des achats chez un revendeur installé en CCFI



jusqu'à €300,00

En Région de Bruxelles-Capitale

Prime cAIRgo Bike*

- S'élève à 50% des frais d'acquisition ou €4.000,00 pour un vélo-cargo et €2.000,00 pour une remorque
- Pour les TPME bruxelloises, selon code NACE éligibles

** la prime devrait de nouveau être disponible en 2024 mais les conditions pourraient évoluer*

Prime Bruxell'Air pour les particulier-ère-s

- Calculée en fonction de la situation financière
- En échange de la remise d'une plaque de circulation
- Jusqu'à €900,00



jusqu'à €4.000,00

En Wallonie

Prime pour les entreprises et les indépendant-e-s

- Limitée à 5 vélos par entreprise ou indépendant-e
- Jusqu'à 20% des frais d'acquisition ou €800,00

Prime pour les particulier-ère-s

- Calculée en fonction du modèle et de la situation financière
- Jusqu'à 40% des frais d'acquisition ou €1.250,00



jusqu'à €1.250,00



photo: urbike

cAIRgo Bike

cAIRgo Bike a l'objectif d'améliorer la qualité d'air au région Bruxelles-Capitale. Un écosystème des partenaires promeut l'accès et l'utilisation des vélos-cargos dans la ville, par des systèmes de partages, des parkings, des tests, formations et des primes.

Rendez-vous sur cairgobike.brussels pour rencontrer tout les actions des partenaires. Cairgo Bike est l'un des 11 projets sélectionnés par « Actions Innovatrices Urbaines ». Dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional, ce programme offre aux villes la possibilité de tester des solutions innovantes aux défis urbains.

La **coopérative urbike**, experte dans la cyclo-logistique, accompagne dans cAIRgo bike des centaines de professionnels bruxellois dans leur conversion au vélo-cargo, quels que soient les secteurs d'activités et la taille de l'organisation, publiques et privées. urbike organise des sessions de test, des formations à la conduite et prodigue des conseils sur l'utilisation de vélos-cargos et de remorques.



Une selle, 1000 possibilités



Projet Cairgo Bike

1

Convertir les indécis

2

Permettre l'accès et l'usage

3

Faciliter le stationnement

Un plan global pour développer l'usage du Cargo Bike pour les pros et les citoyens

JUILLET 2020 • JUIN 2023



pour en savoir + : cairgobike@sprb.brussels

Avez-vous déjà consulté nos autres guides ? Téléchargez-les gratuitement [ici](#)



POUR ALLER PLUS LOIN

S'INFORMER & SE LANCER

Dans la continuité du projet [cAIRgo bike](#), urbike accompagne les organisations dans leur transition au vélo-cargo par le biais de conseil personnalisé, de tests de matériel et de formations individuelles ou groupées.

Pour en savoir plus sur les modalités de cet accompagnement, vous pouvez contacter urbike à l'adresse cairgo@urbike.be

ACHETER UN VÉLO-CARGO

De nombreux vélocistes proposent désormais une gamme élargie de vélos-cargos biporteurs, longtails ou triporteurs. Pour bien choisir le modèle qui vous convient, consultez notre [guide technique](#) "Choisir son vélo-cargo".

Pour obtenir des conseils et passer à l'achat, consultez sur le site du projet cAIRgo bike [la carte des vélocistes](#) revendeurs de vélos-cargos.

LOUER UN VÉLO-CARGO

Pour la location d'un vélo-cargo, il existe plusieurs formules, parmi lesquelles [DOCKR](#) (biporteurs et triporteurs, location à partir de 1 mois), [Monkey Donkey](#) (biporteurs et longtails, à partir d'1h), [Cambio](#) (biporteurs, à partir d'1h), ou encore [Cosywheels](#) (prêt).

Pour la location de remorques, [Remorquable](#) permet d'emprunter des remorques dans plusieurs antennes bruxelloises (prêt courte ou longue durée).

FAIRE APPEL À UNE ENTREPRISE DE CYCLO-LOGISTIQUE

Si vous souhaitez proposer un service de livraison décarbonée à vos client·e·s, sans pour autant acquérir un vélo-cargo, des opérateurs de cyclo-logistique sont présents dans presque toutes les grandes villes en Belgique (et parmi eux, [plusieurs membres de la fédération belge de cyclo-logistique](#)).

La plateforme [Bike Delivery](#) propose également un service de livraison à vélo mutualisé des commerces, e-commerces et entrepreneur·e·s bruxellois·e·s.

STIMULER LA CULTURE DU VÉLO

[The Bike Project](#) encourage la mobilité à vélo en offrant un accompagnement gratuit pour les entreprises et organisations bruxelloises pour l'élaboration, le développement et la mise en place de leur politique vélo.

Inscrivez vous sur le site de [The Bike Project](#).

BÉNÉFICIER D'UNE PRIME

Profitez de la [prime cAIRgo](#) de Bruxelles Economie et Emploi (pour les entreprises et les indépendant·e·s), qui sera réactivée à partir de 2024, ou des autres primes régionales pour professionnels et/ou particuliers en Flandre et en Wallonie.

Pour plus d'informations sur la prime cAIRgo bike, consultez le site de [BEE](#).

UN VÉLO-CARGO EN LEASING

[Joule](#), [Lease a Bike](#) ou encore [Cyclomobility](#) sont des entreprises spécialisées dans le leasing de vélos-cargos. Il y a également certains vélocistes comme [Lucien](#) proposent des vélos-cargos en leasing.